ECHOS DANS LA BASTIDE

JUIN 2014

Présentation du nouveau conseil municipal

(de gauche à droite)

CANDALOT DIT CASAURANG Isabelle, CUNY Patrick, BIASI Didier, BOUISSIERE Dominique, LORENZATO Pierre, CANO-HERNANDEZ Magalie, STUYK Gérard, MARRAULD Nathalie, CAGNATI Francis, LABIGOU Nadine, CATHERINE Martine, LATOUR Philippe, LABIT Marie-Paule DECOURTY Thomas, JUGIE Jérôme.

Mairie de Monclar
Place de la Mairie
47380 Monclar
☎ 05 53 41 80 98
🖷 05 53 41 83 07
monclar.mairie@wanadoo.fr

Bulletin réalisé par :
Lorenzato Pierre, Decourty Thomas
Bouissière Dominique, Marrauld Nathalie
Labit Marie, Cano-Hernandez Magalie

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Le mot du Maire		1
Point sur les Conseils Municipaux		2
Etat civil		15
Marché de Producteurs		16
Travaux		16
Bibliothèque		17
Du côté des associations	Clin d'oeil	19
	Club de Modélisme Monclarais	20
	Judo-Club	21
	Tennis club monts et vallée	22
	Musée du Patrimoine	24
	Parents d'élèves	26
	Anciens Combattants	27
	Maintien de Traditions	28
	Comité des Fêtes	29
	Monclar 2000	30
	Slalom de Côte	32
Jeux		33
Un brin d'humour		35
Solution jeux		36
Remerciements		
Fête Votive		

Le Mot du Maire

Le 29 Mars, par votre vote, vous m'avez accordé votre confiance pour conduire la nouvelle équipe municipale, ceci pour un 3ème mandat.

Honoré par cette confiance, je me sens plein d'énergie pour répondre le mieux possible à vos attentes et mener notre village sur des voies qui nous permettront d'aborder l'avenir avec le plus de sérénité possible. La nouvelle équipe partage cet enthousiasme.

La situation économique actuelle ne rend pas les choses faciles, mais ces périodes difficiles sont des terrains fertiles pour l'imagination, la recherche de solutions. Périodes où la sagesse reprend ses droits : la solidarité, l'entraide, le partage et écarte l'individualisme.

De nombreux défis nous attendent :

- L'ECOLE : Avec le passage à 4 jours et demi d'école par semaine, la municipalité se doit d'organiser les activités pendant les heures libres de la journée. Aidée dans cette tâche par la Communauté de Communes, nous travaillons à la mise en place de cette nouvelle organisation des temps scolaires en essayant de concilier l'intérêt de l'enfant, l'attente des parents et la maîtrise du coût de cette réforme.
- L'AMENAGEMENT DU BOURG : Opération nécessaire pour l'amélioration de notre cadre de vie, la dynamique de nos commerces et pour attirer des investisseurs.

Les nouveaux élus auront pour mission d'engager Monclar dans cette rénovation, avec des choix qui ne peuvent être validés que s'ils sont partagés par les administrés. Pour cela, il faudra de la concertation. La période économique que nous traversons ne laisse plus de place à l'erreur. Ce dossier engagé par la municipalité précédente devrait rentrer dans une phase de réalisation en début 2015. Le département a répondu favorablement à nos demandes de subventions, nous attendons une réponse sur la dotation de l'état.

D'autres enjeux, jeunesse, tourisme, culture, certains services ont plus que jamais leur place dans notre communauté de communes.

La vie du village dépend aussi de vous. Monclar peut se réjouir de sa vie associative qui a toujours été forte.

Vos engagements dans la vie du village en font sa dynamique.

Cette dynamique est un point de ralliement pour attirer et intégrer les nouveaux Monclarais nécessaires à notre collectivité.

Il y a toujours des solutions, à nous de trouver les mieux adaptées à notre temps.

Gérard STUYK

Faisons un point sur les conseils municipaux

Lors des conseils municipaux des 18 décembre 2013, 12 mars 2014, 04 avril 2014 et 29 avril 2014 de nombreux sujets ont été abordés, voici quelques extraits :

18 décembre 2013 :

Recensement Population :

Monsieur Maillet informe l'assemblée que la commune de Monclar fait partie des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement de la population en 2014. Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014, aussi il y a lieu de nommer un coordinateur et des agents recenseurs.

Monsieur Maillet, ayant déjà été coordinateur lors des recensements de 2004 et 2009 propose de ré-effectuer cette tâche et de nommer comme agents Isabelle BOYER et Marie-Paule LABIT.

Le conseil municipal donne son accord pour la nomination des personnes susdites.

OPAH :

Mr CORREIA a déposé un dossier au titre de l'OPAH afin de réaliser des travaux de ravalement de façade dont le montant s'élève à 1 700 € HT. Mr CORREIA a obtenu l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable aussi, vu les fichiers de calculs établis par le PACT HD 47.

Le conseil Municipal, décide d'attribuer : une aide dans le cadre de l'opération façade pour un montant de 340 € à Mr CORREIA, 15 rue du 11 Novembre 1918 à Monclar – 47380 –.

Spectacle école :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention de l'association des Parnets d'Elèves du RPI Monclar aux 2 collectivités (Monclar/Ste Etienne de Fgres) pour les aider au financement du spectacle de Noël offert aux enfants. Ce spectacle d'une durée d'environ 40 mn est facturé 500€. Le goûter est pris en charge par l'APE.

Monsieur le Maire, après entretien avec Madame LAFINESTRE, propose que chaque commune verse une subvention 200 €.

Le conseil municipal émet un avis favorable au versement de cette aide financière.

Devis ferronnerie inscription Halle Damira :

Monsieur MAILLET propose de mettre en place une signalétique de la Halle Damira en fer forgé comme il a été fait sur les autres bâtiments communaux. Il soumet un devis de M. OUDARD d'un montant de 645,84 € TTC. Le conseil municipal valide cette proposition.

Demande Local de la Société de Chasse :

Le Monsieur Maire rappelle le souhait de la société de chasse de Monclar à savoir un local pour dépecer et stoker le gibier. M. BIASI, membre de la société de chasse, prend la parole pour expliquer que ce besoin devient pressant, toutes les activités se faisant chez un particulier.

Le conseil municipal décide que début janvier 2014 une visite sera organisé avec les représentants de la société de chasse et les élus pour étudier l'éventualité d'affecter une partie des hangars qui jouxtent les ateliers municipaux.

Informations diverses :

Judo-Club : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Club de Judo qui sollicite une aide financière afin de renouveler les tatamis très vétustes. Après débat, le Club de Judo demandera les subventions auxquelles un club sportif peut prétendre. Le projet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal pour élaborer un plan de financement auquel la commune pourrait participer.

Personnel : Monsieur MAILLET fait part à l'assemblée du recrutement en contrat aidé de Magali BIELSA pour le secrétariat et de Christian BOISSIER pour le service technique.

12 mars 2014 :

Rapport Commissaire Enquêteur aliénation chemins Maury et Peyroux :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Henri MARRAULD, commissaire enquêteur.

Chemin Maury : Suite à la demande d'aliénation du chemin communal de Maury, cadastré section ZV n°41 par M. FULBERT, les convocations des riverains et publications conformes à la loi ont été effectuées. Durant la période d'enquête, aucune réclamation n'a été faite. La commune de Monclar peut donc procéder à cette aliénation.

Chemin Peyroux (partie) : Suite à la demande d'aliénation d'une partie du chemin communal de Peyroux, cadastré section ZM n°21 par M. LEDENTEC, les convocations des riverains et publications conformes à la loi ont été effectuées. Durant la période d'enquête, aucune réclamation n'a été faite, seule une demande d'information. La commune de Monclar peut donc procéder à cette aliénation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de désaffecter les chemins de Maury et une partie de celui de Peyroux en vue de leurs cessions et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de ces affaires.

Compte Administratif 2013 RTS et Commune :

Régie Transport Scolaire

Compte Administratif 2013 :

Monsieur LUCAT donne lecture du compte administratif 2013 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 6 778,44 €.

Le compte administratif 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte de Gestion 2013 :

Monsieur LUCAT donne lecture du compte de gestion de la régie transport scolaire dressé par Monsieur RAVEL, receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Monsieur STUYK. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Commune

Compte Administratif 2013 :

Monsieur LUCAT donne lecture du compte administratif 2013 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 284 190,38 €.

Le compte administratif 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte de Gestion 2013 :

Monsieur LUCAT donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par Monsieur RAVEL, receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Monsieur STUYK. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Recensement Population, indemnités agents recenseurs et coordonnateur :

Monsieur MAILLET fait part à l'assemblée que le nombre d'habitants à Monclar est à la hausse ainsi que le nombre de logements.

Agents recenseurs :

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 18/12/2013, la Commune de Monclar a nommé deux agents recenseurs afin de procéder à l'enquête de recensement de la population et qu'il y a lieu de se prononcer sur leur rémunération.

Le Conseil Municipal décide que la rémunération des agents recenseurs s'établira comme suit :

- 1,13 € par feuille de logement remplie,
- 1,73 € par bulletin individuel rempli.

Coordonnateur :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le travail effectué par Monsieur Marcel MAILLET, Maire-Adjoint pour le recensement 2014 de la population (déplacements, travaux d'écriture et de saisie, responsabilités de coordinateur) et propose de lui allouer la somme forfaitaire de 600 €.

Le Conseil Municipal à l'exception de Monsieur MAILLET qui a quitté la salle durant le vote, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour verser la somme de 600 € à Monsieur Marcel MAILLET comme frais de mission et décide d'inscrire ce montant au Budget Primitif.

Local Chasse :

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un devis remis par la Société de Chasse concernant l'aménagement du local chasse qui s'élève à 13 000 €.

Le conseil municipal se prononce favorablement pour l'attribution des lieux et remet la décision à une participation financière communale pour les travaux à une séance ultérieure du conseil municipal.

Projet Baladins :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le conseil d'administration des Baladins (M. CAMARA, Président ; Mme JAUFFREAU, Co-Présidente ; M. COURTOIS, membre) souhaite que la commune se porte acquéreur du théâtre.

Vu les échéances électorales, M. STUYK propose à l'assemblée de s'engager uniquement à étudier leur requête ; ce dossier sera soumis ultérieurement à la nouvelle municipalité.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la proposition de M. le Maire.

Informations diverses :

Monsieur le Maire informe de l'ouverture de la boulangerie pour laquelle une dérogation a été acceptée par le Préfet. La rampe a été achetée par la commune pour un montant de 1 071,36 € TTC.

Désignation d'un avocat, affaire FERREIRA FERNANDEZ :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le glissement de terrain (propriété de M. FERREIRA FERNANDEZ) jouxtant un fossé communal.

M. FERREIRA FERNANDEZ a assigné la Commune auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux afin que soit reconnue la responsabilité de la commune et que des travaux de réparation soient engagés, estimant que le fossé est à l'origine des glissements de terrain.

Monsieur le Maire explique que la commune assurée auprès de la SMACL a dans le cadre de son contrat Pacte Responsabilité la possibilité de bénéficier des services d'un avocat.

Aussi afin de défendre les intérêts communaux, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de confier cette affaire à l'avocat proposé par la SMACL : Maître PAGNOUX.

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour ester en justice et signer toutes pièces afférentes à cette affaire et donne son accord pour confier les intérêts de la commune à Maître PAGNOUX.

4 avril 2014 :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur STUYK Gérard, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :
DECOURTY Thomas, STUYK Gérard, CUNY Patrick, LATOUR Philippe, JUGIE Jérôme, LORENZATO Pierre, BOUISSIERE Dominique, CANO-HERNANDEZ Magalie, CATHERINE Martine, MARRAULD Nathalie, LABIT Marie-Paule, CANDALOT DIT CASAURANG Isabelle, LABIGOU Nadine, CAGNATI Francis, BIASI Didier dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur BOUISSIERE Dominique, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame CANO-HERNANDEZ Magalie.

Election du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du CGCT, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT.

Chaque conseiller a remis fermé au président son bulletin de vote.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :
M. STUYK Gérard, quatorze voix (14).
M. STUYK Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. STUYK Gérard élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

M. BOUISSIERE Dominique, quatorze voix (14).

M. BOUISSIERE Dominique ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième adjoint.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

Mme CANO-HERNANDEZ Magalie, quatorze voix (14).

Mme CANO-HERNANDEZ Magalie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième adjoint et a été immédiatement installée.

Election du troisième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

M. CAGNATI Francis, quatorze voix (14).

M. CAGNATI Francis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

Election du quatrième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	02
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	07

A obtenu :

Mme MARRAULD Nathalie, treize voix (13).

Mme MARRAULD Nathalie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée quatrième adjoint et a été immédiatement installée.

Commissions Communales :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à l'installation du Conseil Municipal, il y a lieu de nommer les délégués aux différents syndicats et de constituer les diverses commissions.

Délégués Communauté de Communes LOT ET TOLZAC

STUYK Gérard	Maire
BOUISSIERE Dominique	Premier-Adjoint
CANO-HERNANDEZ Magalie	Deuxième-Adjoint

Délégués SDEE 47 (Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies)

BOUISSIERE Dominique	Titulaire
CUNY Patrick	Titulaire
DECOURTY Thomas	Suppléant
CAGNATI Francis	Suppléant

Délégués EAU 47

MARRAULD Nathalie	Titulaire
CANO-HERNANDEZ Magalie	Suppléant

Délégués SIA Vallées du Tolzac (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Vallées du Tolzac)

STUYK Gérard	Titulaire
LATOUR Philippe	Titulaire
DECOURTY Thomas	Suppléant
CUNY Patrick	Suppléant

Délégués SIVU Chenil Fourrière

CAGNATI Francis	Titulaire
STUYK Gérard	Suppléant

Délégués Association des Bastides

CAGNATI Francis	Titulaire
CANDALOT DIT CASAURANG Isabelle	Titulaire
BOUISSIERE Dominique	Suppléant
LABIGOU Nadine	Suppléant

Hors Conseil

MAILLET Marcel	Titulaire
HUMBLET Solange	Suppléant

Délégués Foyer du Mont Clair

Conseil Administration

STUYK Gérard
CATHERINE Martine
LABIGOU Nadine
MARRAULD Nathalie

Commission Vie Sociale

CATHERINE Martine
LABIGOU Nadine
MARRAULD Nathalie

COMMISSION FINANCES

CAGNATI Francis
CANO-HERNANDEZ Magalie
DECOURTY Thomas
MARRAULD Nathalie
STUYK Gérard

COMMISSION TRAVAUX

BIASI Didier
CAGNATI Francis
CUNY Patrick
DECOURTY Thomas
JUGIE Jérôme

COMMISSION VOIRIE

BIASI Didier
CAGNATI Francis
DECOURTY Thomas
JUGIE Jérôme

COMMISSION SPORTS

CAGNATI Francis
LABIGOU Nadine
LABIT Marie-Paule
LORENZATO Pierre
MARRAULD Nathalie

COMMISSION INFORMATION

BOUISSIERE Dominique
CANO-HERNANDEZ Magalie
DECOURTY Thomas
LABIGOU Nadine
LABIT Marie-Paule
MARRAULD Nathalie

COMMISSION SALLE POLYVALENTE ET HALLE DAMIRA

CAGNATI Francis
CANO-HERNANDEZ Magalie
LABIGOU Nadine
LABIT Marie-Paule

COMMISSION CULTURE/TOURISME/FETES/ACCUEIL

BOUISSIERE Dominique
CAGNATI Francis
CANDALOT DIT CASAURANG Isabelle
CANO-HERNANDEZ Magalie
LABIGOU Nadine
LABIT Marie-Paule

COMMISSION CCAS - Logements Foyer Bellevue

CONSEIL	HORS CONSEIL
BOUISSIERE Dominique	CALMEL Françoise
CANO-HERNANDEZ Magalie	DELPECH Isabelle
CATHERINE Martine	GRANAY Solange
DECOURTY Thomas	LANNOY Martine
LABIGOU Nadine	MAILLET Marcel
MARRAULD Nathalie	PODEVIN Catherine

29 avril 2014 :

Budget Primitif 2014 de la Régie Transport Scolaire et de la Commune :

Monsieur le Maire prend la parole pour présenter le Budget 2014 de la Régie Transport Scolaire ainsi que de la commune et demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette présentation et donner son avis sur les sections de fonctionnement et d'investissement.

BP Régie Transport Scolaire :

Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement : Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 25 778 €.

Pas d'investissement.

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

BP Commune :

Le projet de budget primitif se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 900 288 €.

Monsieur le Maire précise qu'un montant de 13 000 € est prévu pour la réfection des chemins ; ces travaux étant effectués par la Communauté de Communes en déduction des sommes dues de celle-ci à la Commune de Monclar (Fonds de Concours), ils ne peuvent être inscrits en section d'investissement.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 994 432 €.

- Les programmes prévus pour 2014 sont les suivants :
  - Programmes reportés 2013 avec inscription d'une somme complémentaire :

❖ **Acquisition Matériel** : équipement en matériel et mobilier dont débroussailleuse, taille haie, perforateur, copieur école, cuisine (meubles et électroménager) Foyer Bellevue…

❖ **Bâtiments Communaux** : Subventions d'équipement versées dans le cadre de l'opération « Façades cœur de Bourg » et travaux,

❖ **Aménagement Bourg-Tranche 1.**

La Tranche 1 concerne la rue du 11 Novembre 1918, de l'école à la Place du 08 Mai 1945. M. le Maire informe que la demande de subvention DETR (Etat) sera examinée en septembre ou octobre 2014 ; les subventions départementales sont accordées.

- Programmes nouveaux :

❖ **Classe Maternelle**

❖ **Théâtre Haguette Pommier**

❖ **Local Chasse.**

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord à l'unanimité des membres présents pour le budget proposé.

D'autre part il est décidé à l'unanimité des membres présents de maintenir pour l'année 2014, le taux des taxes directes locales comme inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition, à savoir :

Taxe Habitation	13,39 %
Taxe Foncière (bâti)	13,17 %
Taxe Foncière (non bâti)	68,33 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	19,27 %

D'où un produit fiscal attendu de 281 394 €.

Commission Communale :

COMMISSION ECOLE	CONSEIL ECOLE
CANDALOT DIT CASAURANG Isabelle	CAGNATI Francis
CAGNATI Francis	STUYK Gérard
LABIGOU Nadine	
LORENZATO Pierre	
STUYK Gérard	

Concernant la Commission Information instaurée lors de la séance du conseil municipal en date du 04/04/2014, Mme LABIGOU Nadine sollicite son retrait de ladite commission ; elle est remplacée par M. LORENZATO Pierre.

Divers :

Installation d'un distributeur de pains :

M. STUYK donne la parole à M. BOUISSIERE et quitte la séance pour éviter qu'il y ait toute suspicion sur une éventuelle prise d'intérêt (lien de parenté avec le commercial).

M. BOUISSIERE, 1er adjoint, fait part à l'assemblée de la demande de M. LACOMBE, boulanger qui souhaite installer un distributeur de pains devant son magasin afin que les administrés puissent se fournir en pain en dehors des jours et heures d'ouverture de son commerce.

Cet appareil aux dimensions suivantes : hauteur 2200 mm, largeur 1400 mm, profondeur 900 mm pourrait se situer à gauche de l'entrée actuelle du magasin. Avant de lancer toute étude de faisabilité (voie départementale, règlementation accessibilité...), M. BOUISSIERE sollicite l'assemblée pour quelle se prononce sur l'idée d'un tel équipement sur la commune.

Après débat, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le principe.

ETAT CIVIL

Du 19 décembre 2013 au 06 avril 2014

Naissances

SZARANGOWICZ Liah	14/01/2014
DA SILVA LEBLOND Adryana, Marie, Christelle, Valentine	14/02/2014
HAMMIOUI Cayla Mouna	16/04/2014

Mariages

LAGARRIGUE Jacques, Luc	15/03/2014
Et NOVIK Valentina, Aleksandrovna	

Décès

DAFFARA Roland Antoine Louis Jean	14/12/2013
BEAUGEARD Joseph, André	17/01/2014
GOUDENEGE Jean, Henri	22/01/2014
LOMPECH Jean-Pierre	25/01/2014
MARTIN-MORA Michel	01/02/2014
VIALAR Henri, Jean	28/02/2014
ABOULY Yvette	14/03/2014
JEFFROY Francine, Rolande, Henriette	06/04/2014
M. NAWAZISH Ali Gondal	09/05/2014

Marché de Producteurs

Cet été, des marchés de producteurs seront organisés à Monclar. Ils auront lieu au Cap les dimanche 20 juillet, 3 août et 17 août 2014. Pour chaque soirée, une animation est prévue.

Le dimanche 27 juillet 2014, en raison de l'animation organisée par les Baladins, le marché de producteurs se tiendra exceptionnellement place de la mairie.

Venez nombreuses et nombreux passer une soirée conviviale !

❀❀❀❀

TRAVAUX

Les tables et bancs du village ont été repeints par les employés communaux. Ils ont notamment varié les couleurs au Cap à proximité de l'aire de jeux.

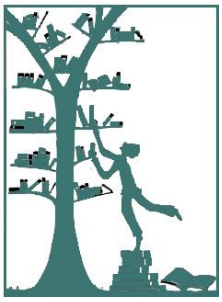

BIBLIOTHEQUE DE MONCLAR

«Chacune de nos lectures laisse

une graine qui germe. »

Jules Renard

Situation

Vous ne l'avez pas encore trouvée…

C'est parce que la bibliothèque est cachée…

Elle est tout près de la Mairie,

juste derrière l'Agence Postale,

en direction de la Place des Amours !

Vous y trouverez une équipe de bénévoles toujours contente de vous accueillir et de répondre à vos attentes !

Lieu d'accueil, de culture, d'animations, d'échanges et de rencontres, la bibliothèque est ouverte à tous.

Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h30 à 12h00, le samedi de 10h00 à 12h00.

Inscription

Elle est gratuite et se fait à tout moment de l'année auprès des bénévoles.

Elle vous permet d'emprunter fictions, documentaires, magazines parmi plus de 3000 livres provenant de fonds propres, de prêts de la Bibliothèque Départementale et de dons de particuliers (que nous remercions bien !). Et il est possible de commander un livre si vous ne le trouvez pas dans nos rayons…

Prochain passage du bibliobus : juin 2014. Pensez à nous communiquer vos envies de lectures…

Animations

- Des raconte-tapis (chaque mois) aux enfants de l'école de Monclar qui accueille les enfants de maternelle. En avril, une lecture de contes a été partagée entre enfants de l'école et résidents du Foyer Bellevue.
- Des mallettes de livres pour jeune public autour des Editions Hélium (avril-mai), de poésies (mai-juin), d'imagiers (septembre-octobre), ou sur le thème des poules (novembre-décembre).
- Des rendez-vous lecture pour les enfants

Racontines (de 3 ans à 7 ans) de 10h30 à 11h00 NOUVEAU

Méli-mélo d'histoires (de 8 ans à 11 ans) de 11h15 à 11h45

×**7 juin 2014**	En avant la musique !	×**6 septembre 2014**	C'est la rentrée
×**5 juillet 2014**	Et si on partait ?	×**4 octobre 2014**	Histoires à faire peur
×**2 août 2014**	Il fait si chaud !	×**8 novembre 2014**	Abracadabra

- Des expositions :

✓ Eco valise (juin) : elle présente gestes et aménagements pour limiter notre impact quotidien sur l'environnement. Elle est composée de caissettes de petits matériels écologiques, de panneaux, de livres adultes et jeunesse et de jeux.

✓ Petit patrimoine rural (juillet-août) : Elle est constituée de panneaux présentant fontaines, fours, moulins, palombières, pigeonniers, puits.

✓ Sorcières (octobre-novembre) : Avec Philomène, Agakura, Gallimatas, Farigoule et les autres… elle nous permet d'entrer dans l'univers des sorcières, avec formules magiques, potions maléfiques… Des contes et albums dévoilent ruses et sagesse pour échapper à leurs mauvais sorts !

☺ Pour les jeunes :

ROSALIE AIME LE ROSE, CLAIRE CANTAIS. ROSALIE SE PROMENE TRANQUILLEMENT. ARRIVE BARNABE, BIEN DECIDE A CONQUERIR LA DEMOISELLE. SES METHODES DE SEDUCTION S'AVERENT UN PEU GROSSIERES POUR ROSALIE. ELLE LUI EXPLIQUE QU'UNE FILLE, ÇA VEUT DES SENTIMENTS, DE LA DOUCEUR ET DES PETITS OISEAUX QUI VOLENT DANS LE CIEL BLEU. TOUT PENAUD, BARNABE S'EN VA DONC, LAISSANT ROSALIE LIBRE D'EXERCER SON ACTIVITE FAVORITE, QU'IL SERAIT DOMMAGE DE DEVOILER.

LES OISEAUX, GERMANO ZULLO. (PRIX SORCIERES 2011) ARRIVE AU BOUT D'UNE ROUTE, UN CAMIONNEUR OUVRE LA PORTE DE SA REMORQUE. UNE NUEE D'OISEAUX PRENNENT LEUR ENVOL ET DISPARAISSENT A L'HORIZON, SAUF UN PETIT OISEAU TIMIDE. UNE COMPLICITE SE NOUE ENTRE EUX. UN ALBUM UNIVERSEL QUI CONVIENT AUSSI BIEN AUX PETITS QU'AUX GRANDS, PARCE QU'ILS PARLENT A TOUS CEUX QUI SAVENT REGARDER DERRIERE LA VIE ET SES APPARENCES ROUTINIERES.

SANS LE A, MICHAËL ESCOFFIER. SANS LE A… CAROTTE DEVIENT CROTTE, A UNE LETTRE PRES, LE MOT DEVIENT AUTRE, UNE SEULE LETTRE LUI MANQUE ET SON SENS A CHANGE. APPRENDRE A LIRE ET A ECRIRE TOUT EN AMENANT L'ENFANT A REFLECHIR ENTRE DEUX ECLATS DE RIRE, C'EST LA GAGEURE RELEVEE PAR CET EPOUSTOUFLANT ABECEDAIRE..

☺ Pour les adultes :

LE BRUIT DES CHOSES QUI TOMBENT, JUAN GABRIEL VASQUEZ. UN RECIT VIF ET LUXURIANT, COURONNE PAR LE PRIX ALFAGUARA EN 2011, AUX ALLURES DE QUETE ET D'ENQUETE, QUI DEROULE SOIXANTE-DIX ANS DE L'HISTOIRE SANGLANTE ET DESESPEREE DE LA COLOMBIE. SE SOUVENIR EST UN ACTE MORAL.

LES EVAPORES, THOMAS REVERDY. THOMAS REVERDY EXCELLE DANS CE PORTRAIT DU JAPON CONTEMPORAIN, CREPUSCULAIRE, TOURMENTE, CELUI DE LA CRISE SANS FIN, DES CATASTROPHES NATURELLES ET NUCLEAIRES, DE L'EMPRISE DES YAKUSAS SUR L'ECONOMIE, DE LA CORRUPTION DES ELITES. LE ROMAN S'ORGANISE AINSI AUTOUR DE LA FIGURE DES JOHATSU, CES « EVAPORES » QUI, UN BEAU JOUR, DISPARAISSENT, QUE LA SOCIETE JAPONAISE RESPECTE ET QUE PERSONNE NE RECHERCHE, NI LA POLICE NI LA FAMILLE.

*LA MAITRESSE AU PIQUET, **JEAN ANGLADE**, RIEN N'A JAMAIS ETE FACILE POUR FREDERIQUE. NI SA JEUNESSE, PASSEE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES, NI SA FORMATION D'ENSEIGNANTE QUI L'A CONDUITE VERS DES "ZONES D'EDUCATION PRIORITAIRE" GUETTEE PAR L'ANGOISSE, MINEE PAR LE STRESS URBAIN, ELLE DECIDE DE CHANGER RADICALEMENT D'ENVIRONNEMENT ET DEMANDE SA MUTATION AU CŒUR DE L'AUVERGNE, PRES D'ISSOIRE.*

JE, FRANÇOIS VILLON, JEAN TEULE. EN RETRAÇANT LA VIE DE FRANÇOIS VILLON, J. TEULE NOUS PLONGE DANS UN MONDE SORDIDE OU REGNENT MISERE ET CRUAUTE, BIEN LOIN DE LA POESIE. LE POETE A VECU TRENTE-DEUX ANNEES INTENSES. EN 1463, APRES UNE ENIEME INCARTADE, IL EST BANNI DE PARIS. IL N'EXISTE PLUS AUCUNE TRACE DE LUI. SA DISPARITION ENIGMATIQUE A CONTRIBUE A SA LEGENDE.

Pour tout renseignement :

Bibliothèque municipale, Place de la mairie, Monclar
Tél : 05 53 70 21 27
Email : municipale.bibliotheque7@orange.fr

Catherine, Chantal, Corinne, Marcelle, Martine et Maryvonne sont là pour vous accueillir, vous aider et vous conseiller.

.

Au plaisir de vous retrouver bientôt à la bibliothèque !

Du côté des associations …

CLIN D'ŒIL

12 rue du 11 novembre

47380 MONCLAR D'AGENAIS

La boutique CLIN D'ŒIL a fait peau neuve et nous en sommes particulièrement reconnaissants car, c'est grâce à vous, à votre fidélité, que nous avons pu réaliser ces travaux ; à vous tous, un grand Merci.

Bientôt la fête des mamans ; comme d'habitude, nous organiserons une tombola où trois Mamans seront particulièrement gâtées. Vous pourrez également, lors de cette occasion trouver une multitude de petits cadeaux personnalisés qui marqueront cette belle fête.

Toute l'équipe se fera un plaisir de vous accueillir et vous dit :

A TRES BIENTOT

La Présidente,

Madeleine ROVATI

UNE NOUVELLE ASSOCIATION SUR MONCLAR

« CLUB DE MODELISME MONCLARAIS »

Cette année, nous avons créé une nouvelle association, un club de Modélisme voiture ; ce club est destiné principalement à la pratique de voiture radio commandée.

Une piste tout terrain est mise à la disposition des futurs membres passionnés et motivés.

Cette activité est destinée aux débutants comme aux confirmés, aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Pour toute question, que ce soit sur les conditions d'adhésion, sur le terrain ou autre, nous restons à votre disposition au 06.51.31.47.44.

Le Président,
Benjamin PICARD

Judo-Club

Le club de judo de monclar, à travers ses dirigeants:
Nathalie Marrauld la Présidente, et Michaël Teixeira son entraineur, est très fier et heureux de compter parmi ses judokas, 2 minimes, Eléonore Marrauld et Ilies Tarri, sélectionnés dans l'équipe du Lot et Garonne pour disputer les championnats de France par équipe à Paris le 14 Juin 2014.
Cinq de nos licenciés: Gaël Marrauld, Djedline Boyer, Léa Cestac, Eléonore Marrauld et Ilies Tarri ont été qualifiés pour les championnats régionaux à Bordeaux dans les catégories Minimes et Benjamins.
La participation du club à quelques tournois nous a permis d'apprécier la qualité de nos jeunes judokas où des plus petits aux plus grands, des poussins aux minimes, tous se sont distingués.
Il est à rappeler que Michaël l'entraineur s'occupe aussi des petits à partir de 4 ans pour l'éveil judo.
Les horaires d'entrainement sont le Vendredi de 18h15 à 19h pour l'éveil judo pour les plus petits et de 19h15 à 20h15 pour les grands.
De plus pour les compétiteurs un entrainement supplémentaire a été mis en place par Michaël le Mardi de 18h30 à 19h30.

Encore bravo à tous.

Tennis club monts et vallée

Des changements, des résultats, des projets

Les changements

Le début d'année 2013/14 s'est révélé être le réveil du Tennis club monts et vallée. Quelques changements au sein du bureau avec l'arrivée de Jérôme Edline en tant que nouveau secrétaire général et la réouverture de l'école de tennis supervisée par Michel Zancan.
Avec 18 élèves, l 'école de tennis est un véritable succès, nous convions les enfants de Monclar à venir rejoindre leurs copains, amis et autres lors de la prochaine rentrée en septembre 2014.
N'oublions pas aussi les parents qui peuvent accompagner leurs enfants en s'inscrivant pour du tennis loisir ou prendre des cours en initiation ou perfectionnement.

Les résultats

Les résultats sont à la hauteur du renouveau du tennis club. L'équipe sénior a atteint les quart de finale du championnat régional des + de 55ans, s'inclinant face à Gujan Mestras, félicitations à Jean-Jacques Maisonneuve, Joël Roche, Bernard Mazat, Patrick Longhi, Jean-Marc Palacin.
L'équipe jeune, elle, était inscrite en coupe d'hiver et s'est brillamment imposée dans cette épreuve, ramenant une coupe déjà remportée par les aînés en 2007.

(l'équipe jeune : Marcadié, Caussat, Mazac, Couturier)

En ce début de printemps, l'équipe 1 et 2 ont commencé la coupe de Guyenne par des performances face à des équipes largement mieux armées, L'équipe 1 a vaincu le tc Pujols 4/2 et l 'équipe 2 arrachant un nul très encourageant face au tc d'albret(Nérac).

(l'équipe 2 : Roche, Palacin, Longhi, Hunkeler, Mazat)

Par ailleurs, le 1er mai, nous avons assisté aux finales du tournoi interne avec la victoire de Jérôme Jugie face à Gérôme Caussat dans la grande finale, celle de Cédric Marcadié face à Patrick Longhi en finale 4ème série et enfin dans la consolante la victoire de Joel Roche face à Jérôme Edline.

(Jérôme Jugie)

les projets

Le club continue sa restructuration en enracinant et en pérennisant l'école de tennis, et en créant un pôle compétition pour les enfants le samedi matin en complément de l'école de tennis du mercredi.
Des cours en commun seront proposés aux adhérents pour l'initiation ou le perfectionnement.
Un projet de court couvert ou de salle est en gestation et un tournoi open 4ème série ainsi qu'un plateau 9/10 ans pour 2015 sont dans les tubes.

Nous comptons sur vous pour venir grossir les rangs d'un club convivial, ouvert, performant et à l'écoute de tous.

Association « Musée du Patrimoine »

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de l'assemblée générale du 08 avril dernier, j'ai rejoint l'équipe dirigeante de l'association qui m'a confié la présidence. J'ai accepté cette responsabilité en mémoire de Jacques Humblet, fondateur et président, qui nous a quitté brusquement l'été dernier. Je souhaite fédérer toutes les bonnes volontés pour que ce musée continue à vivre et à se développer.

Je pense qu'il est de notre devoir de préserver le patrimoine et de mettre en valeur ce que nous avons reçu de nos ancêtres pour le transmettre à nos descendants.

Cela demande bien sûr, aux membres de l'association, de donner de leur temps, notamment pour la tenue des permanences à l'occasion de l'ouverture de l'espace patrimoine au public mais aussi pour assurer la visite du village aux touristes.

Je tiens à rendre hommage à tous ces bénévoles pour le travail considérable effectué depuis la création de l'association, qu'ils continuent en 2014 ou qu'ils aient choisi de passer la main.

J'en profite pour lancer un appel aux personnes intéressées à nous rejoindre afin d'assurer la relève dans les années à venir.

Sans le bénévolat les associations ne peuvent pas fonctionner, ensemble créons une dynamique pour que notre village reste vivant et accueillant.

Longue vie au « Musée du Patrimoine ».

Le président : Marcel Maillet

Contact au 05 53 40.99.07 ou 06.82.38.59.74
adresse mail : patrimoinemonclar@orange.fr
Site : http://patrimoinemonclar.pagesperso-orange.fr

Nous avons décidé pendant cette assemblée:

- De placer une plaque à l'entrée du musée en hommage au premier président de l'association.

- De nous réunir entre volontaires (7) pour définir les jours et horaires de visite du musée au public et faire visiter le village, c'était le 29 avril et le planning suivant à été validé :

Ouverture au public

*** Le dimanche 1er juin, jour de la fête votive de 10h à 18 h.**

*** Tous les dimanches du 13 juillet au 17 août (le 14 juillet et le 15 août en plus) de 16 h à 19 h.**

*** Le troisième dimanche de septembre pour les journées du patrimoine.**

*** …et bien sûr à la demande toute l'année.**

Visite du village

- **tous les mardis du 15 juillet au 19 août à 10h,**

RV place de la mairie.

- Le renouvellement du contrat qui nous lie avec la commune doit nous permettre d'ouvrir à nouveau l'espace annexe, place du 8 mai.

- Le prochain cahier du patrimoine commentera la visite du village avec quelques témoignages. Les six derniers numéros sont rééditables à la demande.

- Nous organiserons à nouveau en septembre le repas « Les Amitiés Monclaraises » et un loto en fin d'année en fonction du calendrier d'occupation de la salle, en Novembre.

Anciennement rue du Marché, vue de « la porte de Toulouse »

- Certains adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion cette année, qu'ils soient ici remerciés pour toute l'énergie positive qu'ils ont apportée durant ces dix dernières années. D'autres nous ont rejoint et renforcerons donc l'équipe qui compte bien continuer l'œuvre engagée pour conserver les traces du passé et par respect des pionniers qui n'ont pas ménagé leur peine.

- La carte d'adhérent reste fixée à 10 euros.

- le bureau a été élu à l'unanimité comme suit :

* Président :	Marcel Maillet
* Vice Président :	Jan Goossens
* Trésorière :	Françoise Calmel
* Secrétaire :	Solange Humblet

A bientôt le plaisir de vous rencontrer !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI MONCLAR/SAINT ETIENNE DE FOUGERES

Bonjour à toutes et tous,

Eh oui les grandes vacances approchent, plusieurs bons moments se sont déroulés tout au long de cette année scolaire 2013/2014. Voici donc des nouvelles de l'APE.

Tout d'abord le bureau a changé.

Présidente : Frédérique ROBERT
Trésorière : Solange NAMBLARD
Vice-trésorière : Christelle REYDY
Secrétaire : Jennifer TRAVER
Vice-secrétaire : Béatrice DELLANDES

Nous sommes vraiment contents d'accueillir ces nouveaux parents dynamiques,
bien sûr les anciens membres du bureau ainsi que les habitués sont toujours présents mais aussi sur d'autres assos supers pour les enfants (comme P'tit Bout d'Musique), ou pour les adultes (comme la CAS). Bravo, l'équipe est vraiment motivée et motivante.

Avant les vacances de Noël 2 ateliers de créations de sujets de Noël ont bien marchés, 1 pour les enfants heureux de fabriquer et de repartir avec son œuvre,
1 pour les adultes où les compositions florales ont été confectionnées.

Le 17 décembre 2013, le spectacle de Noël a eu lieu à la salle des fêtes de Saint Etienne de Fougères.
Cette année L'APE a choisi Florette avec son spectacle :
« Florette fait sa Magie sienne »
Ce spectacle de magie et d'humour a été bien apprécié et a clôturé l'année sur une note joyeuse.

Puis le loto a eu lieu le 8 mars 2014 à salle des fêtes de Saint Etienne de Fougères.
Vous êtes venus nombreux, et les enfants ont bien profités des nombreux jeux de sociétés proposés (merci aux parents pour tous ces jeux que vous nous prêter).

Aussi une petite après-midi lecture pour les maternelles a été animée par l'équipe de la bibliothèque.

Maintenant il faut penser à la kermesse du 21 juin 2014 à la salle des fêtes de Monclar.
Cette journée sera clôturée par un repas aux couleurs espagnoles.

Voici donc une année bien remplie d'évènements forts sympathiques pour tous !!!

Merci aux parents, aux enseignants, aux Mairies et à tous ceux qui participent à la concrétisation de ces projets.

A Bientôt
Frédérique, Présidente.

ANCIENS COMBATTANTS A.C P.G C.A.T.M T.O.E. VEUVES
DU CANTON DE MONCLAR

Le 5 décembre a eu lieu à Monclar , la cérémonie en hommage aux Morts pour la France, en Algérie, Tunisie et Maroc, en présence des Maires, du canton, du Conseiller Général et de nombreux sympathisants devant le monument aux morts, malgré un ciel peu clément.
Un dépôt de gerbes, une lecture du message A.C P.G C.A.T.M, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes de toutes les guerres.
La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le bureau et tous les membres de la section A.C P.G C.A.T.M T.O.E. VEUVES remercient les professeurs des écoles, les élèves, de leur participation aux cérémonies officielles du 8 mai,
11 novembre, aux monuments aux morts.

Le 15 février 2014, a eu lieu notre assemblée générale en présence de Monsieur Franck FOLEY, Trésorier départemental, de Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Président du comité de Villeneuve sur Lot de la société des membres de la légion d'honneur, de Monsieur Marcel MAILLET, Maire-adjoint de Monclar et des Maires du canton présents ou représentés.
Le Président, Henri CHEZ, fait observé une minute de silence en mémoire de nos camarades disparus. Rapport d'activité et rapport financier furent présenté à tour de rôle par les membres du bureau approuvé à l'unanimité.
Les rangs de la section des anciens combattants sont de plus en plus clairsemés, 51 membres en 2012 et aujourd'hui 39.
Le bureau est reconduit dans son intégralité par manque de candidats.
Le verre de l'amitié a clôturé la réunion.
Les anciens combattants, les O.P.E.X qui voudraient nous rejoindre, seront les bienvenus.

MAINTIEN DE TRADITIONS

MAINTIEN DE TRADITIONS
1, Place des anciens Fossés
47380 MONCLAR D'AGENAIS
Tel : 05 53 41 80 71
Adresse mail : maintiendetraditions@gmail.com
Site : http://maintien-traditions.monsite-orange.fr

Projet PROGRAMME SAISON 2014

Date	Lieu	Type Manifestation	Horaires
mardi 24 juin 2014	Pech de Velours	Feu de St Jean avec repas	à partir de 20 Heures
Fin Juillet 2014	Place de la mairie	Participation aux Nuits de Monclar	en soirée
samedi 9 août 2014	Pech de Velours	Rando tracteurs + Vid'Atelier et Vide grenier	à partir de 9 Heures toute la journée
dimanche 10 août 2014	Pech de Velours	Dépicage à l'ancienne + Repas + Vid'Atelier et Vide grenier	à partir de 9 heures jusqu'à 18 heures
Dates non définies	LE CAP (Tour de ville)	2 Soirées au Cap	à partir de 19 Heures 30

Comité des Fêtes

Le premier semestre 2014 aura été marqué le 15 Mars par notre CARNAVAL WESTERN.

Pour la deuxième année consécutive le Centre de Loisirs Lot-et-Tolzac nous a apporté un précieux soutien en encadrant les enfants pour la fabrication du méchant Dalton qui allait être brûlé en fin d'après-midi et en nous mettant à disposition deux insupportables Calamity Jane (Alexandra et Mélanie) installées sur la calèche de Julie Serres et sa jument Kelly pour un défilé en musique dans les rues du village. Deux Indiens Sioux (les Archers de Tombeboeuf) ont initié avec beaucoup de succès au Tir à l'Arc petits et grands qui souhaitaient s'y essayer. Enfin, nous nous sommes quittés après la traditionnelle distribution de crêpes préparées par Monclar 2000.

Le repas du soir, avec le traiteur Jean-Marie Bitaubé, a régalé tous ceux qui ont voulu prolonger ce Carnaval Western par une soirée Country, sur des musiques du groupe Tarawells, de sa chanteuse Fabienne Coulais et leurs danseurs Country, entraînant tout le monde dans leurs danses en ligne.

Encore un Carnaval fort réussi!

Le Comité des Fêtes vous donne maintenant rendez-vous pour la fête votive du village les 30-31 Mai et 1er Juin.

Au programme, course de vélos, défilé des vélos fleuris, repas Axoa basque, grillades-frites, jeu polonais du Cyclobir (une première à Monclar!), et tout au long du weekend, Musée du Patrimoine, manèges, buvette...

Nous comptons évidemment sur votre présence!

L'équipe du Comité, en place depuis six ans pour certains, souhaite se renouveler. Si vous êtes intéressés pour vous investir dans l'association, n'hésitez pas à nous contacter!

A bientôt,

Le comité des Fêtes

GENERATIONS MOUVEMENT "CLUB MONCLAR 2000"

En présence d'une centaine d'adhérents, de Mr STUYK Maire de Monclar, de Mr MAILLET 1er Adjoint et de Mme MAGNE Présidente d'honneur de notre club, l'Assemblée Générale de Monclar 2000 se déroula le 19 Décembre 2013 à la Salle du Magre avec cette année le rattachement de Monclar 2000 Ainés Ruraux à Générations Mouvement Fédération du Lot et Garonne. Après ce vote à l'unanimité, les bilans d'Activités et financier furent approuvés.

Le tiers sortant Mme LEYGUES, Mme MAGRIN, Mme MARTIN furent réélu et le Conseil d'Administration composé comme suit

Mme MARTIN Présidente,
Mme MARTINET Trésorière,
Mme HUMBLET Secrétaire
Mesdames JOBIT, LEYGUES, MAGRIN, PEYRE, Mrs MARTIN et POUSSOU Administrateurs.

Le Programme 2014 prévoit les activités régulières et sorties d'une journée.

La Buche de Noel fut offerte aux participants.

Activités Réalisées

- Participation aux lotos du Comité des Fêtes et du Club de la Boule Monclaraise
- Confection de crepes pour le Carnaval de Monclar
- Journée "Petit loto" à la salle Damira avec repas
- Spectacle "Age Tendre et Tetes de Bois à BOULAZAC (5 avril)
- Spectacle "Les Amis de la Chanson" à ST PARDOUX ISAAC (13 Avril)
- Promenade Surprise à Casseneuil avec petite marche le matin suivi d'un repas aux MARRONNIERS et d'une après-midi détente sur le lot à bord du bateau solaire "Le KEVIN"

Activités à venir

- A l'occasion de la fête votive de Monclar, participation au loto du Comité des Fêtes (Vendredi 30.5)
- Sortie d'une journée "Les Richesses Cachées d'Arcachon " (date à définir)
- Fin Juin voyage d'une semaine URA-ANCV en Côtes d'Armor
- Repas estival le Lundi 14 Juillet
- Concours de pétanque (date à définir)
- Journée Belote (courant septembre)
- Repas de l'amitié le 4 octobre

Grands lotos

- Le SAMEDI 14 JUIN
- Le SAMEDI 18 OCTOBRE ou 8 NOVEMBRE
- Le SAMEDI 13 DECEMBRE (sans pioche)

Activités Régulières

- Petit LOTO : tous les 3ème Jeudi du mois
- Belote : les 2ème et 3ème Mardi du mois
- Pédicure-podologue : le 4ème mardi (tous les 2 mois) inscription obligatoire - 15 Euros pour les adhérents (5 Euros donné par le Club)
- Entretien Physique : tous les jeudis de 10 H à 11 H (Certificat médical obligatoire)

Nous sommes à la recherche de nouvelles personnes pour dynamiser l'après-midi détente (scrabble, tarot, etc) même local que la Belote mais pièce à part

Conclusion de la Présidente : Danièle MARTIN (05.53.40.19.92)

Nous adressons nos remerciements à l'ensemble du personnel municipal ainsi qu'à Mr STUYK, maire de Monclar pour leur aide.

Je remercie également le Conseil d'Administration ainsi que les bénévoles qui n'hésitent pas à nous aider lors des manifestations.

VENEZ NOUS VOIR pour découvrir nos activités, vous y serez bien accueillis.

LA PRESIDENTE

"L'Association Sportive Automobile de Guyenne et du Villeneuvois a le plaisir d'organiser la seconde édition du slalom en côte de Monclar d'Agenais, qui se déroulera les 21 et 22 juin 2014.

Il tenait particulièrement à cœur à l'équipe organisatrice de réorganiser cette épreuve, en raison des nombreuses sollicitations des "anciens" du sport automobile, mais aussi des jeunes pilotes, qui ont été particulièrement séduits par la 1ère édition du slalom en côte.

Il s'agit d'un type d'épreuve assez nouveau, qui combine à la fois les règles du slalom et celles de la course de côte. C'est une épreuve qui requiert une certaine maitrise du pilotage et de la dextérité, mais qui reste accessible aux pilotes souhaitant concourir en catégorie loisir.

Les pilotes seront donc accueillis dès le samedi après midi pour faire vérifier leurs bolides, ainsi que le dimanche matin. Les premiers essais seront lancés dès 9 h le dimanche matin, et la course débutera à 13h30.

Les concurrents emprunteront un parcours soigneusement tracé par les organisateurs, et s'affronteront pendant trois manches.

A l'issue des trois montées, les concurrents seront classés et récompensés lors de la remise des prix qui suivra la fin de la compétition.

Le "verre de l'amitié" clôturera cette épreuve, à laquelle les organisateurs espèrent que le public viendra nombreux.

En attendant ce week end de compétition, les organisateurs remercient vivement les riverains et la commune de Monclar pour leur précieuse collaboration, et espère que le spectacle et les sensations fortes seront au rendez-vous!

Des renseignements sont disponibles sur le site de l'association: asa-de-guyenne-et-du-villeneuvois.com ainsi que sur le facebook de l'association: facebook asagv"

Nous restons à votre disposition en cas de question: Monsieur Patrice PETIT: 06.73.25.90.64 ou Monsieur Daniel ALEIXO: 06.03.92.77.03

Bien cordialement,

Patrice PETIT
Président de l'ASA de Guyenne et du Villeneuvois

Jouons un peu...

Mots Fléchés pour les grands

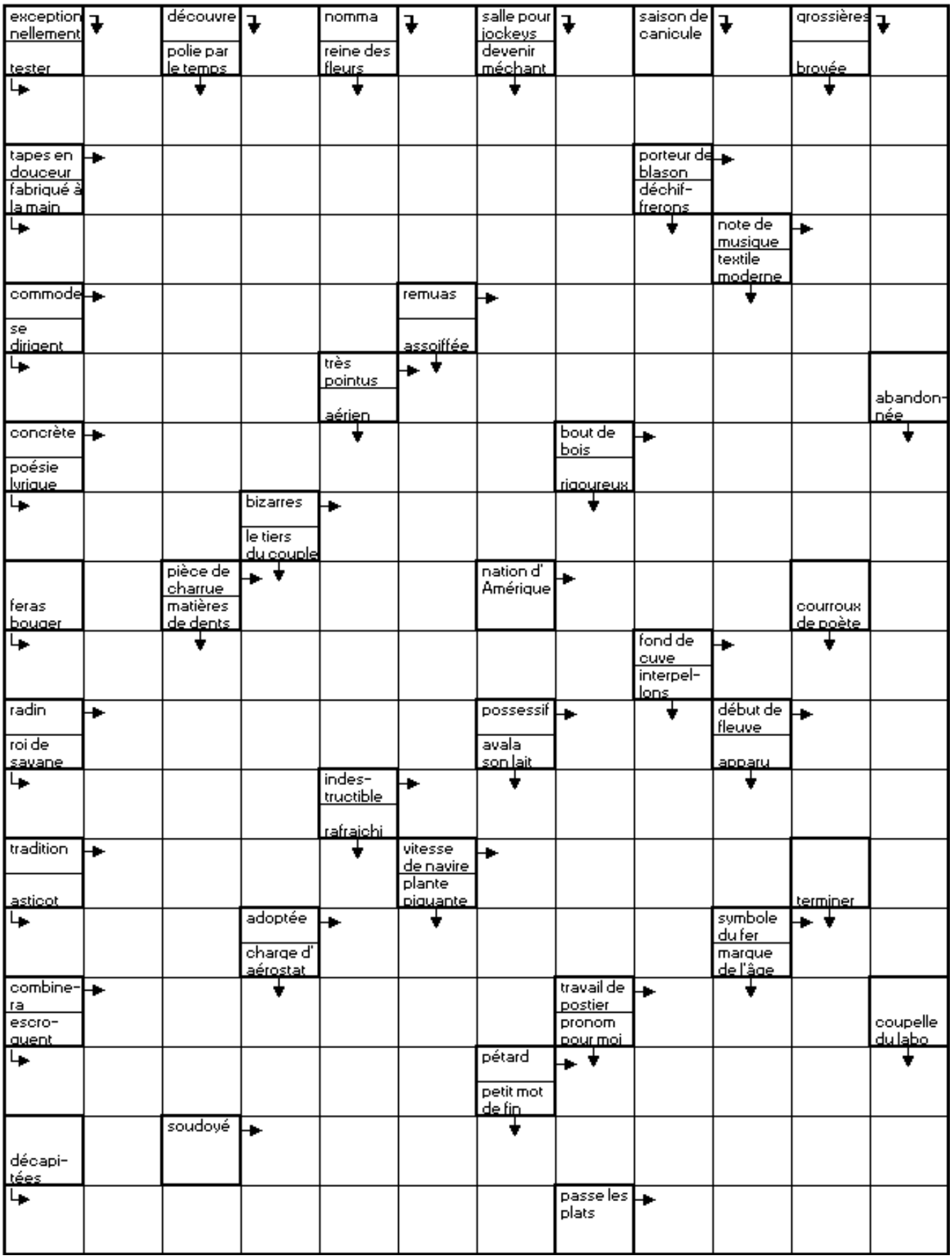

Mots Fléchés pour les petits

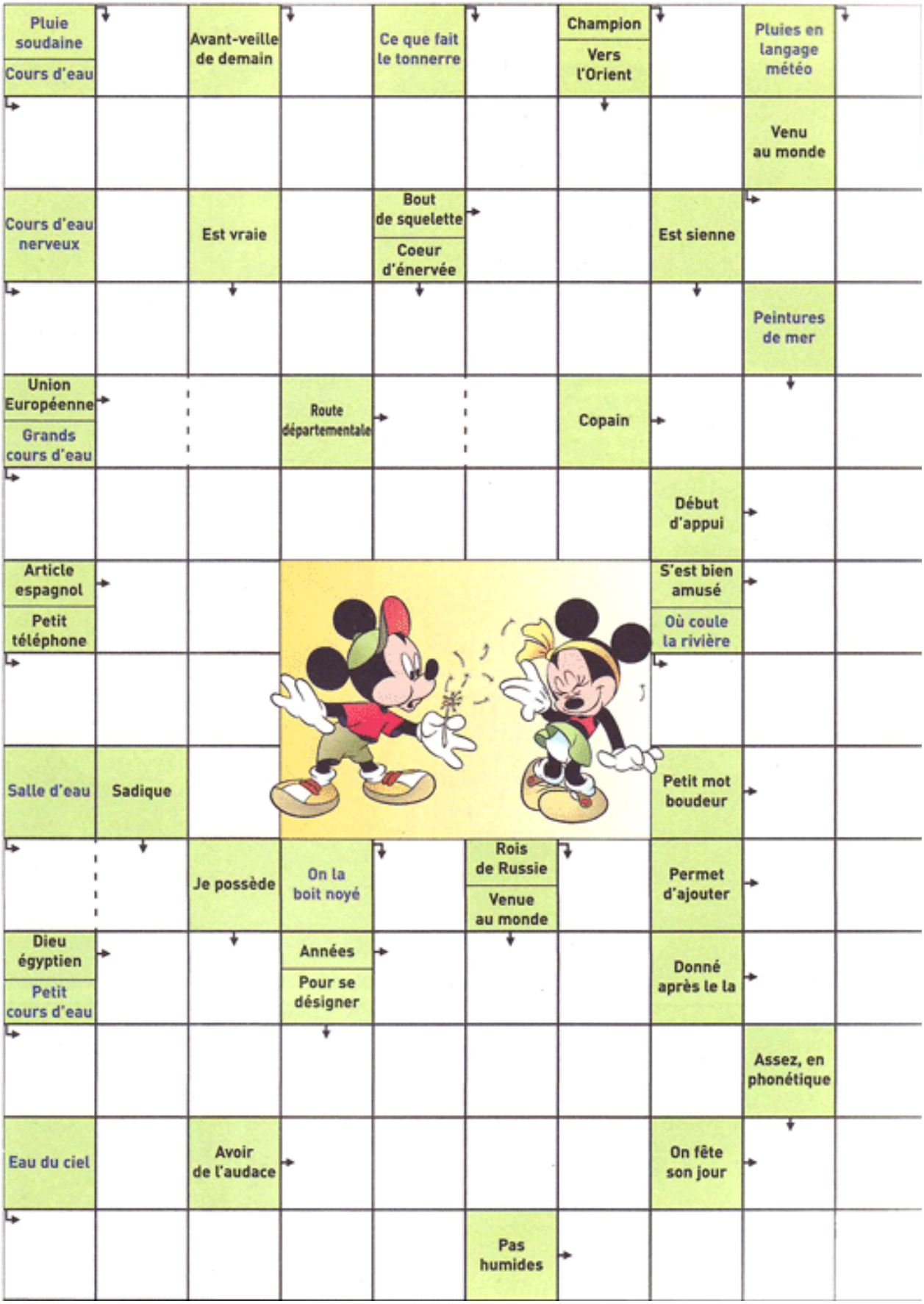

Un brin d'humour

Albert, 78 ans, va voir le médecin pour une analyse de sperme.
Son médecin lui donne un petit flacon et lui dit de revenir le lendemain pour l'analyse.
Le lendemain, l'homme lui remet le flacon, vide et propre. Le médecin lui demande pourquoi.

- Eh ! Bien voilà, docteur. J'ai essayé avec la main droite, sans succès. Avec la main gauche, rien non plus. Alors, j'ai demandé à ma femme de m'aider. Elle a essayé avec la main droite puis la gauche. Toujours rien. Ensuite, elle a essayé avec la bouche, avec ses dents, sans ses dents. Toujours sans succès. Alors, on a demandé à la jeune voisine qui a essayé avec la main droite, la gauche, avec sa bouche, avec ses dents, sans ses dents ...

Le médecin, choqué, l'interrompt :

- Vous avez même demandé l'aide de la voisine ?
- Eh oui, docteur. Vous voyez, on a tout essayé et on n'a toujours pas pu ouvrir ce putain de flacon !

Il m'en est arrivé une bonne hier soir...En sortant du café (pour une fois pas trop tard), je file chez moi. En arrivant, ma femme m'accueille, habillée seulement de sous-vêtements très, très sexy, et elle tenait deux petites cordes en velours...
Elle me dit :
- Attache-moi, et tu pourras faire tout ce que tu veux après...
Donc, je l'ai attachée et je suis retourné prendre une bière avec mes potes. Et ce matin elle me fait la gueule...
Les femmes alors, jamais contentes...

Solutions jeux

Mots fléchés pour les grands

•	E	•	D	•	C	•	P	•	E	•	C
E	X	P	E	R	I	M	E	N	T	E	R
•	T	A	P	O	T	E	S	•	E	C	U
A	R	T	I	S	A	N	A	L	•	R	E
•	A	I	S	E	•	A	G	I	T	A	S
V	O	N	T	•	A	C	E	R	E	S	•
•	R	E	E	L	L	E	•	O	R	E	E
O	D	E	•	E	T	R	A	N	G	E	S
•	I	•	A	G	E	•	U	S	A	•	S
A	N	I	M	E	R	A	S	•	L	I	E
•	A	V	A	R	E	•	T	A	•	R	U
L	I	O	N	•	E	T	E	R	N	E	L
•	R	I	T	E	•	E	R	R	E	•	E
V	E	R	•	V	O	T	E	E	•	F	E
•	M	E	L	E	R	A	•	T	R	I	•
L	E	S	E	N	T	•	J	O	I	N	T
•	N	•	S	T	I	P	E	N	D	I	E
E	T	E	T	E	E	S	•	S	E	R	T

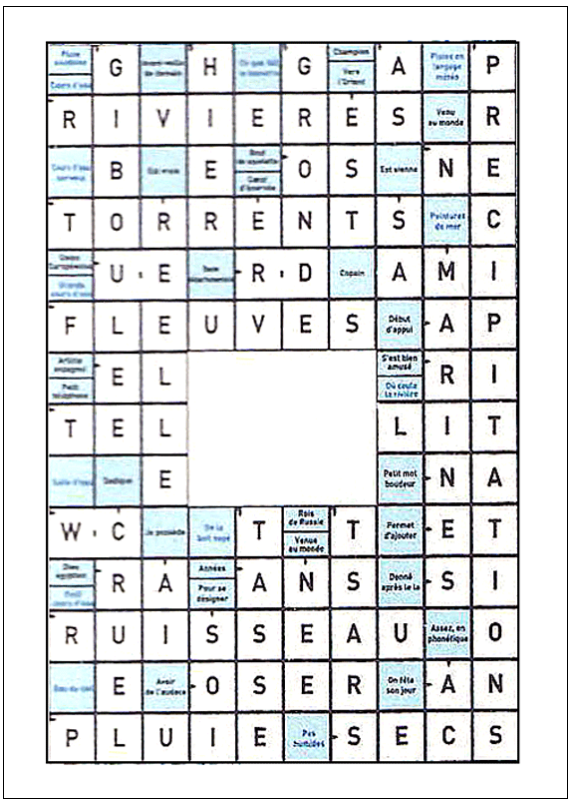

Mots fléchés pour les petits

Remerciements

La nouvelle municipalité souhaite remercier les élus du mandat précédent pour tout le travail et l'implication consacrés à notre village.

Le **COMITÉ des FÊTES** vous propose

MONCLAR D'AGENAIS
FÊTE VOTIVE

Vendredi 30 mai

- 17h30 : **COURSE de vélos** sur le tour de ville en association avec le club cyclo de Pujols
- 20h30 : **LOTO** <u>sans pioche</u> avec le soutien de MONCLAR 2000
  600€ de bons d'achat et super bourriche, 1€ le carton et 10€ les 12

Samedi 31 mai

- 14h30 : **CONCOURS de PÉTANQUE**
  ouvert à tous, 10€ par équipe, lots gourmands

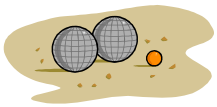

- 16h : **DÉFILÉ des VÉLOS FLEURIS** en collaboration avec les enfants de l'école
- 20h : **AXOA** avec La Chaudronade (apéritif, entrée, dessert, vins et café compris) suivi d'un **BAL**
  16€ et 8€ (6-12 ans), veuillez apporter vos couverts,
  réservation conseillée au 06.61.88.55.58 (HR)
- 23h30 : **FEU D'ARTIFICE** offert par la nouvelle Municipalité

Dimanche 01 juin

- 6h à 18h : **VIDE GRENIER** (2€ le mètre) réservation au 05.53.40.99.07
- 10h à 18h : **MUSÉE du PATRIMOINE**
- 10h30 : **MESSE**
- 12h : **APÉRITIF** offert par la Mairie suivi de **GRILLADES-FRITES**
- 14h30 : jeux polonais le **CYCLOBIR** « plus tu pédales … plus tu bois » : un jambon au meilleur
  et divers jeux en bois
- 14h30-17h : **Balades en Calèche**

<u>Et bien sûr tout au long du week-end</u>

- **MANÉGES, STANDS** et **BUVETTE**